

L'histoire de la Camargue au péril des reconstitutions identitaires

• **Paul Allard ***

*Historien, DESMID/CNRS,
Université de la Méditerranée*

• **Philippe Leveau ****

*Archéologue, Centre Camille-Jullian/CNRS,
Université de Provence*

Il faut commencer par une évidence : la Camargue n'a pas encore fait l'objet d'une étude historique d'ensemble. Sans doute le doit-elle à son statut d'espace disputé entre l'eau et la terre. L'origine du nom lui-même fait problème. La proposition de l'épigraphiste Mowat (1884) d'en faire un héritage romain a eu un grand succès. Elle a été acceptée par Rostaing (1950)¹. Mais ce fait n'est pas prouvé et s'accorde trop bien à la quête identitaire des érudits arlésiens pour être admis sans discussion. La définition de l'espace camarguais lui-même mériterait aussi d'être précisée. Au XIXe s., la Camargue s'identifiait au delta du Rhône en aval d'Arles et correspondait aux deux Camargues, la "Petite" qui est Languedocienne, et la Grande, la Provençale, que limitent les deux bras du Rhône et qui a accaparé une déno-

Espace privilégié pour juger de l'effet des choix politiques sur des espaces écologiques difficiles, la Camargue n'a pas encore fait l'objet d'une étude historique d'ensemble. Les historiens ne se sont pas intéressés à toutes les périodes. Au XIXe s., l'idéologie saint-simonienne en fait une terre à conquérir sur l'eau. Le XXe s. voit le développement d'interprétations identitaires présentant la Camargue comme le dernier vestige d'une nature vierge, mais aussi des traditions de la Provence. L'intérêt actuel pour l'histoire des phénomènes naturels et pour celle des techniques d'aménagement dans la longue durée offre l'opportunité d'une relance des recherches sur le passé d'un petit territoire dont l'histoire riche et complexe nécessite une approche pluridisciplinaire.

¹ - Dans son essai sur la toponymie de la Provence, C. Rostaing relève les formes Camarigas et Camaricas. J.-P. Cambon qui a bien voulu examiner cette question à notre demande observe qu'il ne pose pas la question sous son aspect phonétique. Selon lui, deux prototypes sont admissibles: *CAMARTICAS (*terras*) et *CAMARICAS (*terras*). Le choix entre les deux et la préférence accordée au premier, *CAMARTICAS (*terras*), est justifié par le rapprochement avec Annius Camars. Février (1996) admettait l'étymologie proposée par Rostaing.

* DESMID, 1 rue Parmentier - 13200 Arles

Paul.allard@wanadoo.fr

** MMSH, 5, rue du Château de l'Horloge, BP 647 - 13 094 Aix-en-Provence Cedex 2

Leveau.phil@wanadoo.fr

mination passée du pluriel au singulier. Il n'est pas rare en effet de voir écrit Camargues dans des textes du XVIIIe s. et jusqu'en 1863 dans les textes du Conseil Général. Mais pour les ingénieurs des Ponts et Chaussées dont l'action s'inscrivait dans le cadre des départements, la Camargue était la partie comprise entre les deux bras du Rhône, à l'exclusion des parties extérieures. Cette division résulte d'un choix politique qui a inscrit sur le bras occidental une rupture géographique (les limites départementales). Nous ne tenterons pas ici d'en retracer l'histoire des origines à nos jours mais de dégager quelques idées exprimant le point de vue d'historiens sur la genèse d'un espace dont l'identité revendiquée et admise par la communauté nationale (et même internationale) résulte de la combinaison de données naturelles et de choix politiques qui s'inscrivent dans des temporalités différentes, une temporalité naturelle à l'échelle des dix mille dernières années qui ont vu la formation du delta, une temporalité politique dont le moment décisif a été au XIXe s. la décision de construire des digues. Cela fait de la Camargue un espace de choix pour juger de l'effet des choix politiques sur des espaces écologiques difficiles. Écrire cette histoire, "historiciser" la Camargue reste cependant possible, mais suppose que l'on fasse bien la part des représentations qu'en ont eues les sociétés — à commencer par la nôtre — et que l'on utilise les outils nouveaux mis à la disposition des archéologues pour une recherche qui pallie les lacunes des sources écrites. Ce choix de nous interroger sur les représentations nous conduira à remonter de l'époque contemporaine aux périodes les plus anciennes.

Les constructions identitaires aux époques moderne et contemporaine

À la fin du XIXe s., quelques félibres vinrent s'installer en Camargue et très vite lui donnèrent une valeur symbolique fondée sur l'idée de la nature agressée par le progrès et menacée, à l'image de la Provence qui perdait sa langue et ses traditions. La Camargue apparaît alors comme le dernier vestige d'une nature vierge, mais aussi des traditions, que le marquis de Baroncelli, venu d'Avignon, fixa de manière

quasi définitive. Il sélectionna de manière arbitraire (Hôte 1970) celles qui lui paraissaient les plus porteuses de mythes, allant jusqu'à en créer, tels les jeux des fêtes gardianes qui remonteraient au temps de la papauté en Avignon, quitte à se faire rappeler à l'ordre par le conservateur du Palais des Papes et à reconnaître qu'il avait tout inventé (Dibon, 1982). Les gardians que les historiens découvrent dans les documents du début du XIXe s. avaient des tâches humbles : ils préparaient les chevaux pour le dépiquage et les labours et convoyaient les taureaux vers les abattoirs des villes environnantes. Avec Baroncelli, qui n'hésitait pas à comparer le sort des Camarguais à celui des Indiens d'Amérique du Nord, le gardian devint le personnage emblématique d'une société traditionnelle en harmonie avec la nature rude et sauvage de la Camargue. En quelques années, la nature sauvage de la Camargue des sansouires, des marais et des étangs devint le symbole d'une nature originelle à protéger, ce qui aboutit à la création de la Réserve zoologique en 1927 (Picon, 1978).

Pelen (1987) a retrouvé les éléments de cette construction d'une Camargue mythique dans le travail d'enquête qu'il a dirigé sur le sentiment d'appartenance dans le pays d'Arles. Le sentiment de l'identité camarguaise peut prendre trois formes au travers desquelles on retrouve les traces de la construction historique de la Camargue qui vient d'être évoquée. Un individu se dit camarguais, s'il est né en Camargue, ce qui aujourd'hui comme autrefois est relativement rare ; il peut également se dire camarguais s'il travaille en Camargue, par exemple s'il est riziculteur. On peut reconnaître dans cette réponse la vieille légitimité des conquérants du XIXe s. L'appartenance camarguaise peut s'affirmer également par la connaissance des coutumes camarguaises : est camarguais qui vit en Camargue et adopte la culture camarguaise (la bouvine, les vêtements, certains usages de la nature comme la chasse ou la pêche, ou la protection de la nature etc...).

Cette appréhension de l'espace camarguais qui privilégie le milieu naturel s'inscrit en rupture par rapport à celle d'une Camargue, terre de conquête qui l'avait précédé. Tout le XIXe s. est dominé par la vision d'une Camargue de conquête, que l'on restitue à l'image d'une

époque romaine mythifiée. Sources de paludisme, les marais devaient disparaître. L'homme devait être tenu pour responsable du gâchis qu'ils représentaient, car il avait les moyens techniques d'y remédier. Comme l'exprime Carrion Nizas, orateur du Tribunal, le 16 septembre 1807 à propos de la loi sur le dessèchement des marais, la nature doit être dominée et aménagée « Messieurs, la même main qui a vaincu les hommes veut combattre les éléments et rétablir l'ordre dans la nature comme il a été rétabli dans la société ». Sur le plan de l'imaginaire, la conquête agricole de la Camargue symbolise la maîtrise de l'homme sur la nature tandis que la bonification des terres laisse entrevoir la perspective de gains considérables. La mission "romantique" de conquérir la nature qui est assignée à l'ingénieur moderne est justifiée par l'idéologie du progrès, qu'il partage avec le monde des entrepreneurs. La science permet de construire une société nouvelle bénéficiant de l'accroissement continu des richesses. Au XIXe s., après la disparition des grands domaines religieux et l'affaiblissement de la propriété nobiliaire, le delta du Rhône devint donc une terre qui attire les investisseurs. Durant la période qui précède son ouverture sur le marché mondial et avant la grande dépression agricole de la deuxième moitié du siècle qui entraîne l'exode rural et la méfiance des détenteurs de capitaux, la France a besoin de gagner des terres agricoles. Les pouvoirs publics encouragèrent les propriétaires à entreprendre des travaux et les ingénieurs des Ponts et Chaussées produisirent de nombreux plans d'aménagement fondés sur la maîtrise des eaux : l'irrigation gravitaire ou par pompes à vapeur devait permettre de compenser l'évaporation tandis que le drainage devait assurer l'évacuation des eaux. Dans les années 1830, l'ingénieur Legrand, directeur des Ponts et Chaussées, demanda à l'ingénieur Poulle (1827-1835) d'étudier un plan d'aménagement de la Camargue. Poulle obtint même les moyens de faire le nivellement de la Camargue en faisant faire plus de 4 000 mesures topographiques. Dix ans plus tard, le nom de Paulin Talabot, ingénieur des Ponts et Chaussées et futur constructeur de la ligne de chemin de fer PLM, apparaît parmi ceux des responsables de grands projets d'aménagement du sud du delta

(Masson, 1927).

Déjà la Camargue jouissait d'une réputation qui dépassait le cadre purement agricole. Au XIXe s. le jeune Balzac situe un de ses romans de jeunesse, *Don Gigadas*, sur la rive droite du petit Rhône, c'est-à-dire en Languedoc, et distingue soigneusement la petite Camargue du delta situé en Provence. Quelques années plus tard, en 1866, dans les *Lettres de mon moulin*, A. Daudet raconte une journée de chasse en Camargue ; il y accède en bateau à vapeur et décrit toutes les activités du delta. Mais tout reste à faire : en 1848, d'autres, comme Hyppolite Peut (1848) et les ingénieurs des Ponts et Chaussées décrivent une Camargue sous-exploitée par l'homme et qu'il faut conquérir. Mistral fait encore de la Camargue un lieu de mort pour Mireille. Les inondations accélèrent les interventions des pouvoirs publics. Celles du début des années 1840 entraînèrent l'obligation pour les propriétaires camarguais de s'allier dans une seule association de défense : le Syndicat des Chaussées de la Grande Camargue, ce qui a pu contribuer à faire prendre conscience d'une originalité camarguaise. L'inondation de mai 1856 décida les propriétaires camarguais à financer l'exhaussement des digues de protection à une hauteur suffisante pour assurer, selon les calculs du temps, une protection contre les crues les plus hautes. Cependant la Camargue était encore considérée comme une terre d'investissements et de loisirs par de riches bourgeois forains qui achetaient et revendaient les grands domaines fréquemment. Dans ce contexte, les usines chimiques de Salin-de-Giraud ne choquaient personne, les panaches de fumée étaient considérés comme des signes de la modernité !

Ces ingénieurs qui aménagent la Camargue dans l'esprit de la philosophie saint-simonienne étaient les héritiers d'une politique ancienne de lutte contre l'eau. Dans le Bas Rhône, elle avait connu une accélération au XVIIe s. avec l'intervention du pouvoir royal, le seul en mesure de vaincre la force de résistance des pouvoirs locaux et de financer les opérations. Sensibles à cette continuité, ils justifient les travaux d'aménagement sur le territoire d'Arles en soulignant la réussite de l'ingénieur hollandais Van Ens dont une délégation de la ville d'Arles venue rencontrer Louis XIII à Lunel avait obtenu l'envoi en

1642. Le drainage des marais de Camargue est attesté à l'époque moderne, l'association de l'égout de Roquemaure existait avant 1681. Il en est de même de l'arrosage ; la roubine de la Triquette a un acte constitutif datant de 1627. L'œuvre de Van Ens a été louée à juste titre : les marais d'Arles et de Tarascon furent asséchés. Mais elle fut éphémère. Le Prince de Monaco, qui avait reçu la seigneurie des Baux, annula les privilèges qui lui avaient été consentis. À la veille de la Révolution, les marais d'Arles s'étaient reformés autour de la ville.

Aux XVIIe et XVIIIe s., la Camargue devint une terre vouée à une agriculture spéculative sous l'impulsion de l'Ordre de Malte (Gangneux 1967). Les aménagements, et en particulier les travaux de protection n'empêchaient pas les crues. Cependant, au XVIIe s., leur accalmie (Pichard, 1995) favorisa l'installation de propriétaires extérieurs qui investissaient dans l'agriculture, tout en conservant un usage cynégétique de leur domaine. De véritables châteaux de la Renaissance furent construits à grands frais, compte tenu des distances et du coût de la main d'œuvre. La pierre provenait en effet des carrières de Mouleyres et de Beaucaire. Ces domaines alliaient des fonctions agricoles, et des fonctions d'agrément pour les propriétaires qui venaient y chasser, souvent entre amis. L'un des plus remarquables est sans conteste le château de l'Armelière (Boyer 1975), construit en 1606, pour le compte de Pierre de Sabatier, gentilhomme arlésien qui avait servi sous Henri IV.

La référence à l'Antique en pays d'Arles : marais et terres de culture

En pays d'Arles, l'idéologie conquérante de l'ingénieur vient rencontrer la référence à l'Antique qui n'empregne pas seulement les milieux cultivés dans le domaine de l'Art. Dans le domaine de l'hydraulique aussi, les travaux des Romains sont la référence incontournable. Au XIXe s., des ingénieurs qui, s'enorgueillissant de mettre leurs techniques au service de la société, invoquent le précédent Romain pour construire un modèle culturel du drainage (Leveau, 1993 et 1997). Dans la première moi-

tié du siècle, la Grèce est largement concurrencée par l'Égypte, visitée par les savants français ; elle est reconnue comme la plus ancienne civilisation et le berceau de la culture méditerranéenne. C'est dans ce contexte culturel, qui faut comprendre la comparaison entre le Rhône et le Nil antique qui apparaît dès le XVe s. De même que le Nil a donné l'Égypte, le Rhône fertilise ses rives et son delta en déposant ses limons et la crue est présentée comme positive. Formulée par Quiqueran de Beaujeu (1551), cette comparaison rhétorique porte plus particulièrement sur le delta du Nil, aménagé et exploité depuis des siècles par les hommes. Elle est dépourvue de fondement pour ce qui est du fonctionnement naturel puisque l'inondation du Nil traduit un fonctionnement régulier alors que celle du Rhône est catastrophique. Elle est tout aussi fautive au plan historique : le delta du Nil est resté un espace sauvage et un refuge pour la dissidence sociale. La comparaison s'appuie sur la forme particulière de l'embouchure du Nil relevée par les géographes grecs et utilisée au XIXe s. pour désigner toutes les embouchures comprenant plusieurs bras et des dépôts d'alluvions. On retrouve l'utilisation du mot dans ce sens restreint dans les comptes rendus du Conseil Général des Bouches-du-Rhône sous le Second Empire. Dans les mêmes documents, cette entité est quelquefois désignée comme une île : comme chez Strabon, le grec *nésos*, le mot désigne aussi bien les terres entourées d'une mer que des eaux d'un fleuve. Dans les documents du Xe. s., la Camargue est appelée *insula camarigas ou camaricas* (Rostaing, 1950).

La comparaison avec l'Antiquité s'appuie sur un petit nombre de données rapportées dans des sources écrites peu explicites et très sollicitées. À la fin de la seconde moitié du Ier millénaire avant J.-C., les Grecs y auraient installé les colonies de *Rhodanousia* et *Heraclea* (Benoit, 1964), qui, en même temps que des comptoirs, auraient été des centres de peuplement auxquels serait liée une vie agricole, comme on le sait pour un certain nombre de sites grecs coloniaux remontant à cette époque. Mais l'épisode le plus célèbre est la construction d'un canal par Marius dans les années 105-103 av. J.-C. afin de permettre un accès commode au Rhône ; on présume qu'il eut des conséquences sur l'assèchement

des zones humides et en permit la mise en culture (Leveau, 1995). Son tracé reste inconnu et les aménagements récents du golfe de Fos — qui doit son nom à cet ouvrage — en rendent la cause désespérée (Vella et al., 1999). Nous avons rappelé une tradition qui fait de la Camargue une importante terre à blé à l'époque romaine. L'argumentation s'appuie pour une part sur l'origine supposée du nom : un aristocrate arlésien du Ier s. de notre ère, Annius Camars, lui aurait donné son nom, car il en aurait été l'aménageur. Sous son impulsion, la basse plaine deltaïque serait devenue une importante zone de production de blé à la base de la prospérité d'Arles à l'époque romaine. Ce fait, — parfaitement vraisemblable— était mis en relation avec une centuriation dont les axes auraient été constitués de canaux de drainage permettant la mise en culture des terres basses. Mais, si elle a existé, la centuriation n'a pas laissé sur le terrain des traces validant cette hypothèse. Formulé dans le contexte que nous venons de décrire, le paradigme d'une Camargue, "grenier de Rome", est concurrencé par un autre selon lequel la prospérité d'Arles serait due au contrôle de la voie commerciale fluviale. Plus près de nous, Benoît qu'influence l'image d'une Camargue sauvage et traditionnelle explique l'occupation antique dans le delta par l'exploitation des ressources de la mer pour la pêche et le sel (Benoît, 1959). Bien entendu, les deux explications ne s'excluent en rien (Leveau, à paraître). Nous reviendrons plus loin sur la question des faits qui sont susceptibles de valider ces reconstructions.

L'image d'une Camargue prospère durant l'Antiquité avant de connaître une période de relatif déclin que développent les érudits arlésiens est une protestation contre un destin contraire qui, depuis l'âge d'or de l'époque romaine et du royaume d'Arles (aux X-XIIe s.), aurait entraîné un profond et irréversible déclin. Appelée la belle endormie par certains observateurs, la ville cherchait à retrouver le prestige et la richesse d'antan. Dans cette recherche, la Camargue apparaissait progressivement comme une terre promise que l'homme se devait de reconquérir sur une nature hostile. Cette quête des origines s'inscrit également dans la relation avec Marseille. Au XIXe s., la redécouverte de

ses origines phocéennes par Marseille est liée à une réaction contre la centralisation parisienne assimilée à celle de la Rome conquérante étouffant les cultures locales. Apparaît à Marseille, le mythe toujours vivant d'une Marseille grecque adversaire de Rome et plus proche des cultures indigènes. Selon Camille Jullian, l'installation d'une colonie par César à Arles, la Romaine, est un moyen de surveiller Marseille, la Grecque. Des Arlésiens qui rejettent le saint-simonisme de Paris et de Rome tentent de retrouver la trace d'un passé grec aussi ancien que celui de Marseille en Camargue comme dans le pays d'Arles. Cette observation reste valable pour la période actuelle.

Les dessiccateurs du XIXe s. justifiaient de grands travaux hydrauliques par le retour à une période agricole pleine de promesses à l'image de l'Antiquité. À la prospérité de celle-ci, ils opposaient une phase médiévale et moderne, paludéenne et pestilentielle (Lenthéric, 1876). Dans les documents de l'époque carolingienne pour le drainage et du XIIe s. pour la construction et l'entretien des levées, la Camargue est présentée comme une terre hostile qu'il faut protéger et drainer. Cependant il faut nuancer. Durant cette longue période, elle ne cesse d'attirer des propriétaires laïcs ou ecclésiastiques, même si parfois elle les repousse comme dans le cas des moines de l'abbaye cistercienne d'Ulmet qui durent abandonner dès le début du XIIIe s. Stoff rappelle qu'en définitive la Camargue devint au Moyen Age un des greniers du monde méditerranéen où les Génois venaient s'approvisionner.

Les maladies dues aux eaux stagnantes ne retiennent pas l'attention des chroniqueurs. Il se peut qu'elles aient été moins fréquentes qu'à l'époque moderne où des chroniqueurs comme F. Valleriola en 1544 (Stouff, 1986), en font une redoutable caractéristique de la vie en Camargue. Il est également possible que leur virulence s'inscrive dans une histoire de ces maladies à laquelle la recherche actuelle accorde maintenant la place qu'elle mérite (Delort & Walter, 2001). À partir du XVIe s., la disparition de certains bras du Rhône et une plus grande efficacité de l'endiguement ont peut-être accru la superficie des eaux stagnantes. L'insalubrité qui en résultait fut dès lors souvent considérée

comme décourageante pour l'installation permanente. La malaria, la dysenterie faisaient des ravages. Au début du XIXe s., les taux de mortalité de Saint-Gilles ou d'Arles étaient deux fois supérieurs à la moyenne nationale (50 pour mille contre 25 pour mille). Aux Saintes, la proportion s'élevait même, d'après Bégot (1978), à 125 pour mille.

La construction de la Camargue par le fleuve a accompagné l'histoire des sociétés depuis la fin des temps glaciaires ; sa paludification a donc cru de manière régulière avec les apports du fleuve qui l'a construite. À l'époque romaine, le niveau marin était situé quelques décimètres au-dessous du niveau actuel et, comme dans les zones lagunaires languedociennes, le drainage naturel de la plaine était plus facile ; le cours du fleuve était plus direct ; le nombre de méandres était moindre et les alluvions étaient mieux évacuées. Le développement du marais postérieurement au passage de l'Antiquité au Moyen Âge est attesté par les sources : des changements de lit relativement fréquents du Rhône ont laissé des traces dans les mémoires des chroniqueurs (Stouff, 1986, 1993) ; l'implantation des mas sur les levées alluviales s'explique par une adaptation à la fréquence des inondations qui sont la cause de pertes considérables ; des contrats passés pour la coupe d'aulnes, d'ormes, de saules et d'osiers témoignent du développement de la forêt. La protection de la Camargue par l'exhaussement des digues dans les années 1860 et sa conservation actuelle font appel à des travaux du même ordre. Une approche systémique des relations qu'entretient cet espace avec l'hydrologie du fleuve et les sociétés riveraines est maintenant permise par les travaux de L'Homer (1987) sur la partie occidentale du delta puis, depuis une dizaine d'années, par ceux qu'ont développés sur sa partie orientale les géomorphologues aixois, Arnaud-Fassetta (1998) et Vella (1999) sous l'impulsion de Mireille Provansal.

L'apport du paléo-environnement à l'histoire des périodes ancienne et médiévale

Pour la période antique, les reconstitutions dont il a été question s'appuyaient sur un

corpus réduit de données dont l'interprétation variait. Un renouvellement des paradigmes est lié à celui des connaissances résultant de nouvelles méthodes de travail. Venus dans le delta du Rhône en même temps que les géomorphologues, les archéologues ont bénéficié des observations faites ailleurs sur des milieux alluviaux, exondés ou palustres. Celles-ci ont montré que l'absence de sites connus dans les zones basses était liée aux techniques de la recherche archéologique. Les progrès accomplis par celles-ci, les prospections systématiques, la pratique des sondages profonds dans des zones réputées stériles, car défavorables à l'occupation humaine, ont permis la découverte de sites nouveaux. Bien que l'on ignore encore la localisation précise des villages où auraient résidé les agriculteurs de la première moitié du premier millénaire avant J.-C., leur existence est hautement vraisemblable. Les fouilles encore inédites effectuées par les archéologues du SRA, C. Landuré et M. Pasqualini, à proximité de la Tour du Valat ont permis de reconnaître des sites correspondant à la période antique (prise au sens large) (Excoffon et al., 2002). Un carottage effectué au bord de l'étang du Vaccarès vient d'apporter un élément nouveau en montrant l'existence d'une production de céréales dès la fin de l'âge du Bronze (Arnaud-Fassetta et al., 2000). Ainsi, quelle que soit l'importance indiscutable des activités liées à la mer dans l'économie du delta (pêche, collecte du sel), l'agriculture a dû y avoir un rôle fondamental durant l'âge du Fer et à l'époque romaine.

En définitive donc, quelles qu'aient été les fluctuations de l'histoire naturelle et humaine de la région, en dépit des inondations, des oscillations climatiques, des troubles des temps barbares et la crise démographique qui s'ensuivit, l'occupation agricole de la zone deltaïque semble bien marquée d'une forte continuité. Pour l'époque carolingienne, l'analyse sporopollinique du site (restée inédite) d'Augery de Corrège en Tête-de-Camargue montrait déjà une augmentation régulière des céréales. Sans doute faut-il voir là un témoignage de premiers travaux d'aménagement et d'assèchements dont le patrimoine des familles arlésiennes a conservé la mémoire (Aurelli Cardonna, 1986). Les analyses sédimentologiques, polliniques et entomologiques

effectuées sur le site de La Calade à l'extrémité orientale de la plaine d'Arles et à proximité de l'abbaye de Montmajour vont dans le même sens (Andrieu-Ponel et al., 2000).

Conclusion

Si certains travaux à caractère historique ont pu jouer un rôle dans le maintien d'une mémoire collective menacée par les changements de population et des usages de l'espace camarguais, le rôle de l'historien dans sa conception actuelle n'est pas de fournir des connaissances historiques et sociologiques confortant l'existence d'une identité forte. Historiens de l'Antiquité et de la période contemporaine, nous avons jeté un regard critique sur la manière dont nos disciplines avaient autrefois étudié la Camargue et tenté de dégager la manière dont le passé avait été utilisé. Déconstruire des mythes et des croyances et s'approcher de ce qui semble le plus vrai selon les critères de la discipline relève du travail du chercheur. Le petit territoire camarguais puise sa légitimité dans une construction qui fait une place essentielle aux contraintes écologiques au point d'en oublier le rôle des hommes dans l'histoire. La Camargue est devenue une terre

emblématique appuyant un sentiment identitaire sur une image de nature préservée contre une agriculture productiviste, une industrie agressive et plus récemment un tourisme de masse. Son passé a été reconstruit au gré de ceux qui souhaitaient faire du delta un conservatoire des vertus paysannes provençales et plus tard un sanctuaire de la protection de la nature. On peut lui appliquer le mot du film de John Ford "L'homme qui tua Liberty Valance", à propos de l'histoire de l'Ouest américain : lorsque la légende est plus belle que la réalité, on imprime la légende.

Le désintérêt actuel de l'historiographie pour des thèmes qui avaient fait le succès de la conception braudélienne de l'histoire risque de favoriser la construction du discours intemporel et anhistorique qui sous-tend l'idéologie de la biodiversité. Mais le retour à l'événement n'est pas incompatible avec l'étude d'un objet historique inscrit dans un temps long et façonné par des interactions complexes entre l'homme et la nature (Naizot 2002 ; Allard 1992). Les historiens doivent occuper leur place dans la recherche sur la Camargue et en particulier continuer à travailler sur l'histoire des phénomènes naturels et celle des techniques d'aménagement et replacer l'histoire des usages sociaux de l'espace dans ce contexte.



Références

- Allard, P. (1992). *Arles et ses terroirs*. Paris : Editions du CNRS.
- Andrieu-Ponel, V., Ponel, Ph., Leveau, Ph., & Bruneton, H. (2000). Palaeoenvironments and cultural landscape of the last 2000 years reconstructed from pollen and coleopteran record in the Lower Rhône Valley, southern France. *The Holocene*, 10, 341-355.
- Arnaud-Fassetta, G. (1998). *Dynamiques fluviales holocènes dans le delta du Rhône*. Thèse de Géographie Physique (dir. Mireille Provansal). Université d'Aix-Marseille I.
- Arnaud-Fassetta, G., Beaulieu, J.-L. de, Suc, J.-P., Provansal, M., Williamson, D., Leveau, Ph., Aloisi, J.-C., Gadel (+), Fr., Giresse, P., Oberlin, C., & Duzer, D. (2000). Evidence for an early landuse in the Rhône delta (Mediterranean France) as recorded by late Holocene fluvial paleoenvironments (1640-100 BC). *Geodinamica Acta*, 13, 377-389.
- Aurelli Cardonna M. (1986). *Une famille de la noblesse provençale au Moyen Âge : les Porcelet*. Avignon : Aubanel.
- Begot, D. (1978). Etre camarguais dans la 1ère moitié du XIX^e siècle. *Etudes vauclusiennes*, 19, janvier-juin 1978.
- Benoit, F., (1959). L'Économie du littoral de la Narbonnaise. *Revue d'Études Ligures*, 25, 87-110.
- Benoit, F. (1964). *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*. Aix-en-Provence, Gap : Ophrys
- Boyer, J. (1975). Un château en Camargue :

- l'Armellière. *Provence Historique*, 25, 339-351.
- Delort, R. & Walter, F. (2001). *Histoire de l'environnement européen*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Dibon, H. (1982). *Folco de Baroncelli*. Nîmes : à compte d'auteur.
- Excoffon, P., Landuré, C., & Pasqualini, M. (2002). La Camargue au Ier siècle avant notre ère : relation entre hommes et milieu, les exemples des habitats de la Capelière et du Grand Parc aux abords du Rhône d'Ulmet. Colloque *Pratiques sociales et hydrosystèmes fluviaux, lacustres et palustres des sociétés pré-industrielles*, Aix-en-Provence, 8-10 avril 2002..
- Février, P.-A. (1996). *La Méditerranée de Paul Albert Février* (2 vol.). Rome/Aix-en-Provence : Les publications de l'Université de provence
- Gangneux, G. (1967). *L'Ordre de Malte en Camargue du XVIIe au XVIIIe siècle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Hôte, H. (1996). *L'invention de la Camargue. Genèse sociale d'une représentation (1859-1930)*. Mémoire de DEA en ethnologie, Université Paul Valéry, Montpellier III.
- Lenthéric, C. (1876). *Les villes mortes du golfe du Lion*. Paris : Plon.
- Leveau, Ph. (1993). Mentalité économique et grands travaux. Le drainage du lac Fucin. *Annales ESC*, 1, 9-16.
- Leveau, Ph. (1995). Colonie romaine et milieu naturel : Arles et les plaines du Bas-Rhône. In S. Van der Leeuw (Dr.), *L'homme et la dégradation de l'environnement* (pp. 245-262). Sophia Antipolis : APDCA.
- Leveau, Ph. (1997). Sociétés historiques et milieux humides. Un "Modèle Systémique des Données" applicable aux marais continentaux de cuvette. *Natures Sciences et Sociétés*, 5, n° 2, 5-18.
- Leveau, Ph. (à paraître). La paludification des plaines littorales de la France méditerranéenne : héritage antique et évolution du milieu. Communication au colloque *Castrum VII, Zones côtières et plaines littorales dans le monde méditerranéen au Moyen Age : défense, peuplement, mise en valeur*, Rome, 23-26 oct 1996.
- L'Homer, A. (1987). *Notice explicative de la feuille géologique d'Arles au 1/50 000e*. BRGM.
- Naizot T., Allard P., Auda Y., & Dervieux A. (2002). Evolution du delta du Rhône depuis le XIXe siècle. Etude comparée d'une carte du XIXe siècle et d'une carte du XXe siècle. In *Milieu littoral* (pp.41-66). Paris : Editions du CTHS.
- Masson, P. (1927). *La conquête de la Camargue depuis 1789*. Centenaire de la Société de Statistique d'Histoire et d'Archéologie de Marseille et de Provence, Marseille.
- Mowat, R. (1884). Le tombeau d'un légat pro-préteur d'Afrique à Arles. Conjectures sur l'origine du nom de la Camargue. *Bull. épigraphique de la Gaule*, IV, 53-55.
- Pelen, J.-N.(Dir.) (1987). *Le pays d'Arles par ses gens, sentiments d'appartenance et référents d'identité*. C.R.E.H.O.P., Parc naturel régional de Camargue, mission du patrimoine ethnologique du Ministère de la culture.
- Peut, E., (1848). *Du Delta du Rhône et de son amélioration au moyen de la culture du riz*. Paris : Bénard.
- Pichard, G. (1995). Les crues sur le bas Rhône de 1500 à nos jours. Pour une histoire hydro-climatique. *Méditerranée*, n°3-4,105-116.
- Picon, B., (1978). *L'espace et le temps en Camargue (essai d'écologie sociale)*. Arles : Actes Sud.
- Pouille, F., (1827-1835), Etude de la Camargue ou statistique du delta du Rhône envisagée principalement sous le rapport des améliorations dont il est susceptible , document dactylographié, médiathèque d'Arles.
- Quiqueran de Beaujeu, P. (1551/1999), *Louée soit la Provence (De laudibus Provinciae)*. Paris : Actes Sud.
- Rostaing, C. (1950). *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*. Paris [réimpression Marseille, 1973].
- Stouff, L.(1986), *Arles à la fin du Moyen Age*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Stouff, L., (1993), La lutte contre les eaux dans les pays du bas Rhône XIIe-XVe siècles. L'exemple du pays d'Arles , *Méditerranée*, 3-4., 57-68.
- Vella, C., (1999). *Perception et évaluation de la mobilité du littoral holocène sur la marge orientale du delta du Rhône*, Thèse de Géographie Physique (Dir. Mireille Provansal), Université de Provence.